



**ARRÊTE DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU
PROJET DE REVISION DE CARTE COMMUNALE**
COMMUNE DE LOMMERANGE

Par arrêté n°2019-06 du 27 août 2019,

Le Maire de Lommerange a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision de la carte communale.

A cet effet,

M. Jean Michel THIRIET, domicilié 15, rue Joffre, 57300 Hagondange, ingénieur retraité, a été désigné, comme commissaire-enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera en mairie du vendredi 20 septembre 2019 au samedi 19 octobre 2019 aux jours et heures d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur y recevra les personnes intéressées aux dates suivantes:

- Vendredi 20 septembre 2019 de 9 h à 12 h
- Vendredi 27 septembre 2019 de 9h à 12h
- Samedi 12 octobre 2019 de 9 h à 12 h
- Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : mairie de Lommerange, 14, rue du Maréchal Joffre, 57650 LOMMERANGE.

Le 27 août 2019,



Le Maire,


René ANDRE